COMMUNIQUE

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE EN ACTIONS ORDINAIRES

La société SUCRIVOIRE informe ses actionnaires et l'ensemble du marché financier qu'elle a obtenu un VISA de l'AMF-UMOA sous le numéro EOP/24-27 pour l'émission d'un emprunt obligataire convertible par appel public à l'épargne dont la période de souscription s'établira du **28 février 2025** au **28 mars 2025**.

Pour rappel, cet emprunt obligataire s'inscrit dans le projet de renforcement des fonds propres de SUCRIVOIRE décidé par l'Assemblée Générale Mixte du 26 Août 2024 selon le déroulé suivant :

1. une réduction du capital social à **8 820 000 000 FCFA** par résorption partielle des pertes de la société qui a été réalisée le 18 novembre 2024 ;
2. L'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions dont les caractéristiques sont décrites ci-après.

Les modalités de cette émission d'obligations convertibles sont détaillées comme suit :

Montant de l'émission	**36 000 000 000 FCFA**
Valeur nominale	10 000 FCFA
Nombre de titres à émettre	3 600 000
Taux d'intérêt	8,55% brut l'an
Durée de l'emprunt	7 ans
Délai de grâce	3 ans
Rang des titres	Senior / pari passu
Garantie	Garantie à première demande du Groupe SIFCA
Ratio de conversion	$= \frac{\text{moyenne du cours des 20 derniers jours avant la convertibilité}}{(\text{Prix d'émission des obligations} - \text{Prime de conversion})}$
Nombre d'actions à recevoir	$= \frac{\text{Nombre d'obligations}}{\text{Ratio de Conversion}}$
Fermeture du registre	25 Février 2025 Les actionnaires de SUCRIVOIRE inscrits dans le registre des actionnaires à la date du 25 Février 2025 bénéficieront d'un droit de souscription prioritaire

Fait à Abidjan, le 24 février 2025

BP 8484 ABIDJAN 01 - CÔTE D'IVOIRE
SUCRIVOIRE
Tél 21 75 75 34 - Fax: 21 75 75

Pierluigi PASSERA
Directeur Général